

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liberté Égalité Fraternité

Avignon, le 24 juillet 2023

VIGILANCE FEUX DE FORÊTS - RISQUE D'INCENDIE

Interdiction d'accès et de circulation pour la journée <u>du mardi 25 juillet 2023</u> dans certains massifs forestiers du département de Vaucluse

En raison des conditions météorologiques prévues pour la journée de demain, le niveau de risque d'incendie de forêt est très élevé.

- ► Par conséquent, en application de l'arrêté préfectoral du 30 mars 2023, l'accès aux massifs
- Vallée du Rhône
- Petit Luberon
- Monts de Vaucluse

est interdit toute la journée sauf pour :

- les sites bénéficiant d'une dérogation,
- les groupes accompagnés par un professionnel

La réalisation de travaux reste autorisée le matin de 5h00 à 13h00 avec des prescriptions de sécurité renforcées.

► L'accès aux autres massifs forestiers du département, bien que présentant un risque, reste autorisé.

Information du public sur la prévision de danger météorologique

- site internet de l'État en Vaucluse : www.vaucluse.gouv.fr
- borne d'information téléphonique : 04 28 31 77 11

Attention!

Il est rappelé à chacun qu'en toutes circonstances, la prudence est de mise à l'intérieur des massifs forestiers. Les règles suivantes doivent être scrupuleusement respectées :

- ► ne pas fumer,
- ► ne jamais allumer de feu,
- ► ne pas circuler sur les pistes DFCI réservées à l'accès des secours,
- ► en cas d'incendie, contacter le 18 ou le 112, en précisant clairement votre localisation et en vous éloignant de la zone d'incendie.

Bureau de la Représentation de l'État et de la Communication Interministérielle

Mél: pref-communication@vaucluse.gouv.fr

